

Ressources de la famille

Salaires et assimilés nets déclarés avant déductions

A Soit mensuels

B Prestations familiales mensuelles

C Total (A+B)

D Nombre total de personnes vivant au foyer (+1 en cas de famille monoparentale)

Revenu mensuel de référence (C/D)

Tout dossier dont le revenu mensuel de référence sera supérieur à 700 € ne sera pas étudié sauf cas particuliers : changement brutal de situation, difficultés particulières ou financières, etc...

Dans ce cas l'exposé et l'avis motivé de l'assistante sociale seront déterminants.

Pièces justificatives à fournir (photocopies)

- **Dernier avis d'imposition**
- **Bulletins de salaire**
- **Bordereau de versement des prestations familiales**
- **Copie de l'inscription à la manifestation**
- **Divers justificatifs**

Exposé de la situation par l'assistante sociale

nom			prénom
tél		fax	mél

Fait à _____, le _____

Avis motivé du président de l'ASCE

nom			prénom
tél		fax	mél

Fait à _____, le _____